

Storia della monarchia di Casa Savoia (Torino, 1835, in-8°).
 Storia della real Casa di Savoia, par Pe-
 roletti (Torino, 1835, in-18).
 L'acte de l'union avec Albert (1831) fut
 le signal d'une reprise des travaux histo-
 riques. MM. Cibrario et Promis publièrent
 Turin, 1833 une collection de chartes sous ce
 titre : *Documenta antiqua Savoyana* au
secua et monnaia appartenant à l'histoire
 de la monarchie de Savoie (gr. in-8°). Ces
 deux savants prirent ensuite la plus large
 part à la publication des anciens manuscris
 et documents que le roi Charles-Albert fit
 publier sous le titre de *Monumentum histo-
 ricum*, belle collection in-fol. qui compte au
 jourd'hui près d'une vingtaine de volumes.
 En Savoie même, M. Jacques Replat pu-
 blica son *Esquisse historique de Savoie au
 xii siècle* (Paris, 1836, in-8°), et M. Léon
 Menabrea, les *Alpes historiques* (Cham-
 béry, 1841, in-8°).
 On ne saurait oublier dans une bibliogra-
 phie savoisienne les *Mémoires de l'Académie
 des sciences, belles-lettres et arts de Sa-
 voie*, Société fondée en 1825, et qui a fait pa-
 raître depuis cette époque plus de 30 vol.
 in-8° consacrés tout naturellement à l'étude
 de la Savoie. L'histoire de Savoie, l'arché-
 ologie, la numismatique y sont traitées pen-
 dant la période que nous parcourons par
 MM. le marquis Costa, Beaumgard, de
 Vignot, Léon Menabrea, Chuit, Fr. Rabut,
 le général de Loche; la statistique, la géo-
 logie, la météorologie, les sciences naturelles,
 par MM. l'abbé Billiet (cardinal-archevêque),
 le baron Rosta (évêque), le chanoine Chi-
 mousset, Raymond, Bailly, Bonjean, Saluce,
 Gallod, Louis Pillet, etc.
 A Turin, M. Cibrario commença la publi-
 cation de ses *Storia della monarchia di Sa-
 voia* capitales et qui comptent parmi les ou-
 vrages les plus remarquables de notre siècle, par une *Histoire
 de Savoie* (*Storia di Savoia*, Turin, 1844,
 3 vol. in-8°), et par ses *Recherches sur
 l'histoire et sur l'ancienne constitution de
 la monarchie de Savoie*, traduit par A.
 Boullée (1853, 1 vol. in-8°).
 Dix siècles de moines, 1850-1870). Nous di-
 versons le catalogue des publications pu-
 bliées parmes dans cette période en deux
 parties, ouvrages publiés en Savoie ou par
 des Savoisiens, et ouvrages publiés hors de la

passé en revue les personnages les plus il-
 lustres qu'a la Savoie, à produits; les plus
 connus sont saint François de Sales, saint
 Bernard de Menthon, le président Favre,
 Vaupolais le grammairien, l'historien Saint-
 Joseph et Xavier de Maistre, le chimis-
 tiste Berthelot, les généraux Daxis,
 Chastel, Doppet, etc., et un grand nombre
 de princes de Savoie et d'autres célébrités
 moins connues; les *Poésies de Savoie* (An-
 neey, 1866, in-8°), recueil d'études littéraires
 et critiques et d'extraits de poésies des au-
 teurs savoisiens, tels que Marc-Claude de
 Bullet, Claude Mermet, et J.-P. Veyrat, Thiol-
 lier, etc.; *Profession de foi du patriote sa-
 voyard* (Anney, 1869, broch., in-8°); *Princes-
 lous de Savoie*, réponse de M. Thiers
 (Anney, in-8°); *Histoire populaire de la
 Savoie* (Anney, 1873, 1re partie, brochure
 in-8°). — Fenouillet; *Petite géographie de
 la haute Savoie*. — *Mémoires de l'Académie
 de Savoie* (2e série), renferment les œuvres
 suivantes qui ont été tirées à part (de 1850
 à 1875) : Calloud; *De l'irrigation en Savoie*
 (1857) ; Pierre Tochon; *Histoire de l'agri-
 culture en Savoie* (1872), travail fort remar-
 quable et très-utile. — Laurent Rabut; *Ab-
 habitants lacustres de la Savoie* (1869).
 A. Perrin; *Etude préhistorique sur la Sa-
 voie* (1873). — E. Burnier; *Histoire du sa-
 voyard* (1864, 2 vol.). — Pillet, Lory et
 Vallot; *Carte géologique de la Savoie*.
 — *Ouvrages publiés hors de la Savoie de
 1850 à 1875*. La Savoie, son commerce et
 l'état septentrional, voyage descriptif, etc.
 (Paris, 1866, in-12), médiocre assemblage de
 lieux communs vultus, de vœux fausses,
 de préjugés et d'obscurités inexactes. —
 Ces Savoysards, par Raoul Bravard (Paris, 1861,
 in-12). — La Haute-Savoie par Francis
 Weir (Paris, 1869, in-12 et in-folio), illustré
 de belles vues par Terry, et de Saint-Jé-
 nis; *Histoire de Savoie* (1868, 3 vol. in-8°).
 — L. Cibrario; *Memorie cronologiche e ge-
 nologiche di storia nazionale* (Turin, 1852,
 in-4°). *Origine de la Savoie* (Paris, 1854,
 2 tomes in-8°). — Ad. Joanne; *Dauphiné et
 Savoie* (guide portatif in-32); *Bourgogne,
 Franche-Comté, Savoie* (guide in-18). — A.
 de Conty; *Guide spécial de la Savoie, Anney,
 Aiz, etc.*

*SAVOIE (DÉPARTEMENT DE LA). D'après
 le recensement de 1876, la population de ce
 département est de 268,360 hab. Aux termes
 de la loi constitutionnelle, le département
 de la Savoie nomme 2 sénateurs et 5 dépu-
 tés. Dans la nouvelle organisation militai-
 re, le fait partie de la 14e région, 14e corps
 d'armée dont le quartier général est à Lyon.
 Chambéry est une subdivision de région et
 la résidence du général commandant la
 54e brigade d'infanterie.

*SAVOIE (DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-).
 D'après le recensement de 1876, la popu-
 lation du département de la Haute-Savoie est
 de 278,801 hab. Aux termes de la loi consti-
 tutionnelle, ce département nomme 2 séna-
 teurs et 4 députés. Dans la nouvelle organi-
 sation militaire, il fait partie de la 14e ré-
 gion, 14e corps d'armée dont le quartier gé-
 néral est à Lyon. Anney est une subdivi-
 sion de région, dépendant de la 54e brigade
 d'infanterie, dont le général commandant
 réside à Chambéry.

SAVOYE (s. m.). — ALLUS. HITTÉ. Quand
 on ne sait ce que c'est, quand on n'a
 l'ignore, ce n'est rien. Vers qui est une
 idée très-hardie et très-fine venue par
 la Fontaine dans la *Coupe enchantée*.
 Faut-il donc dire quel est ce coq qui?
 Quel tort vous fait-il quel dommage?
 Qu'est-ce enfin que ce mal dont tant de gens de bien
 se moquent avec juste cause?
 Quand on l'ignore, ce n'est rien.
 Quand on le sait, c'est peu de chose.
 Senteul a broché sur cette idée :
 « C'est, dit-il, un mal d'imaginé; qui
 en meurt, beaucoup en vivent. »
 « Le bonhomme se plainait constamment
 des infidélités de sa femme. Un de ses bons
 amis, comme il y en a toujours, lui envoya,
 le jour de sa fête, un exemplaire magnifique-
 ment relié de la *Coupe enchantée*, où il avait
 le soin de souligner à l'encre rouge ces deux
 vers :
 Quand on le sait, c'est peu de chose ;
 Quand on l'ignore, ce n'est rien. »

SAVON (s. m.). — ENCYCL. LÉZIS. Depuis 1848,
 les sels employés pour la fabrication de la
 soude sont exempts d'impôt. En face des obli-
 gations créées par le traité de paix qui suivit
 la guerre de 1870, le gouvernement, pressé
 par la nécessité d'augmenter les revenus
 budgétaires, proposa de retirer l'exemption
 employée pour la fabrication de la soude.
 L'Assemblée nationale préféra soumettre à
 une taxe de consommation intérieure le so-
 lon, qui est l'un des principaux dérivés de la
 soude, et elle vota la loi du 30 décembre 1873.
 L'impôt sur la soude fut établi en France
 indirecte au moyen de l'exercice des fabri-
 ques. Il est exigible, le cas échéant, à l'enlè-
 vement des usines.

Aux termes de l'article 7 de la loi du 30 dé-
 cembre 1873, les fabricants de savon ont à
 payer annuellement, en dehors de la patente,
 une taxe sur la fabrication et sur le transpor-
 tation. La taxe est de 25 francs par hecto-
 litre et demi. Ils sont tenus, conformément au
 règlement d'administration publique du 8 ju-
 n 1874, de faire une déclaration descrip-
 tive de leur établissement. Cette déclaration
 indique la situation de l'usine, la matière des
 savons fabriqués, le mode de fabrication, la
 nature, le nombre et la contenance des chau-
 dières, cuves, mises ou formes servant à la
 fabrication et le régime de la fabrique pour
 les jours et heures de travail.

Les fabricants constatent eux-mêmes sur
 un registre qui leur est remis par la régie
 toutes les opérations de cuite et de transpor-
 tement ou mise en formes.
 Les fabricants peuvent recevoir de l'étran-
 ger le droit de l'impôt, toutes quantités en sa-
 von. Sont également autorisés, avec ou sans
 le crédit de l'impôt, tous envois de fabrique
 à fabrique.

Le crédit de l'impôt pour les savons de toute
 provenance est accordé par l'administration
 aux simples marchands qui font le commerce
 d'exportation ou qui font des livraisons à des
 établissements industriels pouvant prétendre
 à l'immunité de l'impôt. Ces marchands doi-
 vent se munir de la licence des fabricants;
 ils sont soumis à l'exercice et tenus de four-
 nir un caution solvable.
 Les savons exportés ont droit à la dé-
 charge de l'impôt, conformément à l'article 7
 de la loi du 30 décembre 1873.

Quant aux savons importés, ils ont à sup-
 porter le droit de consommation intérieure
 de 5 francs les 100 kilogrammes, indépen-
 damment du droit spécial de douane. A l'é-
 gard des savons importés, la douane délire
 des acquits-à-caution pour tous les char-
 gements exportés avec ou sans l'immunité
 d'impôt intérieur, à destination des fabricants
 ou des négociants pourvus de la licence de
 fabricant. Elle délire également des acquits-
 à-caution pour les marchandises, des éta-
 blissements industriels qui réclament fran-
 chise du droit intérieur. Dans tous les autres
 cas, elle délire des laissez-passer avec quit-
 tances, les fabricants et les négociants en-
 trepreneurs sont affectés de l'obligation
 de faire au bureau de la régie les déclara-
 tions relatives aux envois pour la consom-
 mation intérieure. Ces déclarations sont in-
 termédiaires sur les causes et la souche qui
 leur est remis par le service.

Conformément à l'article 15 du règlement
 du 8 janvier 1874, et dans un rayon de deux
 kilomètres autour des fabriques (non des
 simples entrepôts), les savons provenant de
 ces établissements ne peuvent circuler qu'en
 vertu d'acquit-à-caution ou de laissez-passer
 des conducteurs sont tenus de représen-
 ter la licence de fabricant et de payer le
 droit de consommation intérieure. Cependant la représentation de ces
 expéditions n'est plus obligatoire au delà de
 la gare du chemin de fer où s'est terminée
 la route par voie de terre ou de eau par
 8,412 voix. M. Savoye alla siéger dans
 le groupe bonapartiste, vota constamment
 avec la majorité républicaine, applaudit au
 coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877
 et à la politique de réaction à outrance qui
 s'ensuivit, et fut choisi comme candidat offi-
 ciel par le cabinet de Broglie-Pourou aux
 élections du 14 octobre 1877. Réélu député à
 Yvetot par 8,905 voix, il reprit sa place dans
 la minorité, appelant de ses vœux le régime
 qui a valu à la France vingt ans de despo-
 tisme, l'invasion et le démembrement.

SAW-GIN (s. m., sâ-jîn-jîn — mots anglais).
 Machine servant à égrainer le coton si dont
 la pièce principale est un cylindre garni de
 disques de fer dentés en scie.
 SAXE (CERCLE DE LA BASSE), un des dix
 cercles de l'ancien empire d'Allemagne. Il
 était borné au N. par la Baltique et le Stee-
 vig, au S. et à l'E. par le cercle de la Haute-
 Saxe. Il comprenait les duchés de Magde-
 bourg, de Brême, de Brunswick, de Holstein,
 de Saxe-Lauenbourg, de Schwerin, de Stre-
 litz, les principautés de Lauenbourg, de Blü-
 kenbourg, les évêchés d'Hildesheim, de Lü-
 beck, les villes libres de Lübeck, Hambourg,
 Brême, Goslar, Mulhausen, Nordhausen.

SAXE (CERCLE DE LA HAUTE), un des dix
 cercles de l'ancien empire d'Allemagne. Il
 était situé entre les cercles du Haut-Rhin,
 de Francoinie, de la Basse-Saxe, la Pologne
 dans lequel, et comprenait, entre au-
 tres Etats, les duchés de Pomeranie et de
 Saxe, moins la Saxe-Lauenbourg, la princi-
 pauté d'Anhalt, les électroats de Saxe et de
 Brandebourg, etc. Leipzig en était le chef-
 lieu.

SAXE (DUCHE DE), fondé en 843, à la suite
 de l'invasion des Normands, par l'empereur
 Louis le Germainique, en faveur du comte
 Ludolphe, de la famille de Witkind. V. l'ar-
 ticle *Saxe* (royaume de), au tome XIV du
Grand Dictionnaire, page 300.

SAXE (ÉLECTORAT DE), ancien Etat de l'em-
 pire d'Allemagne, créé en 1409 par l'empe-
 reur Sigismond en faveur de Frédéric le
 Belliqueux ou le Querelleur, margrave de
 Misnie. Il comprenait d'abord la Thuringe et
 le margraviat de Misnie et fut augmenté, à
 l'extinction de la maison d'Ascanie, du duché
 de Saxe-Wittenberg. Le dernier élec-

teur de Saxe fut Frédéric-Auguste III, qui
 conclut, en 1806, un traité de paix avec Na-
 poléon Ier et prit le titre de roi. V. pour les
 faits historiques, l'article SAXE (royaume de),
 au tome XIV du *Grand Dictionnaire*, page 300.

SAXE (PALATIN DE), ancien Etat de l'em-
 pire d'Allemagne. Il comprenait la Basse-
 Saxe et la Thuringe et fut fondé (191) par
 Henri Ier, qui, après avoir été couronné em-
 pereur, institua des comtes palatins dans
 la Basse-Saxe et la Thuringe pour rendre la
 justice; il siègeait à Alstedt. Le palatin
 de Saxe passa en 1040 aux comtes de
 Goseck, en 1058 aux comtes de Sommers-
 burg, en 1180 aux landgraves de Thuringe,
 en 1248 aux margraves de Misnie, en 1347
 aux margraves de Brandebourg, en 1547
 à la maison ascanienne de Saxe, enfin à Frédéric
 le Belliqueux ou le Querelleur, pre-
 mier électeur de Saxe, qui l'incorpora à ses
 autres possessions.

SAXE (PROVINCE DE), division administra-
 tive du royaume de Prusse, bornée au N. et
 à l'E. par le Brandebourg, dont l'Elbe et le
 Havel la séparent; au S. par le royaume de
 Saxe, le duché de Saxe-Altenbourg, le grand-
 duché de Saxe-Weimar, le duché de Saxe-
 Cobourg-Gotha; à l'O. par le grand-duché
 de Hanovre et le Brunswick; à l'E. par
 2,965,048 hab. Cette province se compose
 d'anciens Etats des cercles de la Haute-Saxe
 et de la Basse-Saxe, enlevés en 1806 au
 royaume de Saxe en 1815, de 3e partie
 prussienne des principautés de Mersebourg
 et Naumbourg, de Zeitz, etc. Administrati-
 vement, elle est divisée en 3 régences,
 Magdebourg, Mersebourg, Erfurt, et en
 41 cercles; ch.-l., Magdebourg. Climat doux
 et sain, terrain généralement plat, sol fer-
 tile. Le Harz et la forêt de Thuringe traver-
 sent la province, qui est arrosée par l'Elbe,
 l'Elster, la Mulde, le Havel, la Werra. Les
 principales productions sont : les céréales,
 le chanvre, le lin, le houblon, le tabac, le
 coton, l'aini, la garance, le betterave, etc.
 On y trouve des mines d'argent, de cuivre,
 de fer, de houille; salpêtre, soufre, tourbe,
 marbre, terre de pipe, sel en abondance.

SAXONNETTE (s. f.). — Montre à double
 batte.
 SAYOVAN (s. m., sa-vo-lan). Vite. Génie
 en Savoie, et qu'on appelle aussi mou-
 verus.

SAVOYE (Louis-Charles-Thomé), homme
 politique français, né à Saint-Valey-en-Caux
 en 1836. Il étudia le droit, se fit inscrire
 comme avocat à Paris, puis devint auditeur
 au tribunal de commerce de Paris, puis
 l'intérieur, chef du cabinet de M. de Forcade
 la Roquette (1868) et maître des requêtes
 au conseil d'Etat (1869). La révolution du
 4 septembre 1870 le rendit à la vie privée.
 Elu député de la Seine-Inférieure le 8 fé-
 vrier 1871, par 77,561 voix, il alla siéger
 dans le petit groupe de l'Appel au peuple,
 vota constamment avec la réaction, contri-
 bua à la chute de M. Thiers, se prononça
 pour le septennat, contre les lois constitu-
 tionnelles, etc. et fit une active propagande
 bonapartiste. Aux élections du 30 février 1876,
 il se porta candidat à la députation dans
 le 2e circonscription d'Yvetot par 8,412
 voix. M. Savoye alla siéger dans
 le groupe bonapartiste, vota constamment
 avec la majorité républicaine, applaudit au
 coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877
 et à la politique de réaction à outrance qui
 s'ensuivit, et fut choisi comme candidat offi-
 ciel par le cabinet de Broglie-Pourou aux
 élections du 14 octobre 1877. Réélu député à
 Yvetot par 8,905 voix, il reprit sa place dans
 la minorité, appelant de ses vœux le régime
 qui a valu à la France vingt ans de despo-
 tisme, l'invasion et le démembrement.

SAW-GIN (s. m., sâ-jîn-jîn — mots anglais).
 Machine servant à égrainer le coton si dont
 la pièce principale est un cylindre garni de
 disques de fer dentés en scie.
 SAXE (CERCLE DE LA BASSE), un des dix
 cercles de l'ancien empire d'Allemagne. Il
 était borné au N. par la Baltique et le Stee-
 vig, au S. et à l'E. par le cercle de la Haute-
 Saxe. Il comprenait les duchés de Magde-
 bourg, de Brême, de Brunswick, de Holstein,
 de Saxe-Lauenbourg, de Schwerin, de Stre-
 litz, les principautés de Lauenbourg, de Blü-
 kenbourg, les évêchés d'Hildesheim, de Lü-
 beck, les villes libres de Lübeck, Hambourg,
 Brême, Goslar, Mulhausen, Nordhausen.

SAXE (CERCLE DE LA HAUTE), un des dix
 cercles de l'ancien empire d'Allemagne. Il
 était situé entre les cercles du Haut-Rhin,
 de Francoinie, de la Basse-Saxe, la Pologne
 dans lequel, et comprenait, entre au-
 tres Etats, les duchés de Pomeranie et de
 Saxe, moins la Saxe-Lauenbourg, la princi-
 pauté d'Anhalt, les électroats de Saxe et de
 Brandebourg, etc. Leipzig en était le chef-
 lieu.

SAXE (DUCHE DE), fondé en 843, à la suite
 de l'invasion des Normands, par l'empereur
 Louis le Germainique, en faveur du comte
 Ludolphe, de la famille de Witkind. V. l'ar-
 ticle *Saxe* (royaume de), au tome XIV du
Grand Dictionnaire, page 300.

SAXE (ÉLECTORAT DE), ancien Etat de l'em-
 pire d'Allemagne, créé en 1409 par l'empe-
 reur Sigismond en faveur de Frédéric le
 Belliqueux ou le Querelleur, margrave de
 Misnie. Il comprenait d'abord la Thuringe et
 le margraviat de Misnie et fut augmenté, à
 l'extinction de la maison d'Ascanie, du duché
 de Saxe-Wittenberg. Le dernier élec-

teur de Saxe fut Frédéric-Auguste III, qui
 conclut, en 1806, un traité de paix avec Na-
 poléon Ier et prit le titre de roi. V. pour les
 faits historiques, l'article SAXE (royaume de),
 au tome XIV du *Grand Dictionnaire*, page 300.

SAXE (PALATIN DE), ancien Etat de l'em-
 pire d'Allemagne. Il comprenait la Basse-
 Saxe et la Thuringe et fut fondé (191) par
 Henri Ier, qui, après avoir été couronné em-
 pereur, institua des comtes palatins dans
 la Basse-Saxe et la Thuringe pour rendre la
 justice; il siègeait à Alstedt. Le palatin
 de Saxe passa en 1040 aux comtes de
 Goseck, en 1058 aux comtes de Sommers-
 burg, en 1180 aux landgraves de Thuringe,
 en 1248 aux margraves de Misnie, en 1347
 aux margraves de Brandebourg, en 1547
 à la maison ascanienne de Saxe, enfin à Frédéric
 le Belliqueux ou le Querelleur, pre-
 mier électeur de Saxe, qui l'incorpora à ses
 autres possessions.

SAXE (PROVINCE DE), division administra-
 tive du royaume de Prusse, bornée au N. et
 à l'E. par le Brandebourg, dont l'Elbe et le
 Havel la séparent; au S. par le royaume de
 Saxe, le duché de Saxe-Altenbourg, le grand-
 duché de Saxe-Weimar, le duché de Saxe-
 Cobourg-Gotha; à l'O. par le grand-duché
 de Hanovre et le Brunswick; à l'E. par
 2,965,048 hab. Cette province se compose
 d'anciens Etats des cercles de la Haute-Saxe
 et de la Basse-Saxe, enlevés en 1806 au
 royaume de Saxe en 1815, de 3e partie
 prussienne des principautés de Mersebourg
 et Naumbourg, de Zeitz, etc. Administrati-
 vement, elle est divisée en 3 régences,
 Magdebourg, Mersebourg, Erfurt, et en
 41 cercles; ch.-l., Magdebourg. Climat doux
 et sain, terrain généralement plat, sol fer-
 tile. Le Harz et la forêt de Thuringe trav-
 serent la province, qui est arrosée par l'Elbe,
 l'Elster, la Mulde, le Havel, la Werra. Les
 principales productions sont : les céréales,
 le chanvre, le lin, le houblon, le tabac, le
 coton, l'aini, la garance, le betterave, etc.
 On y trouve des mines d'argent, de cuivre,
 de fer, de houille; salpêtre, soufre, tourbe,
 marbre, terre de pipe, sel en abondance.

SAXONNETTE (s. f.). — Montre à double
 batte.
 SAYOVAN (s. m., sa-vo-lan). Vite. Génie
 en Savoie, et qu'on appelle aussi mou-
 verus.

SAVOYE (Louis-Charles-Thomé), homme
 politique français, né à Saint-Valey-en-Caux
 en 1836. Il étudia le droit, se fit inscrire
 comme avocat à Paris, puis devint auditeur
 au tribunal de commerce de Paris, puis
 l'intérieur, chef du cabinet de M. de Forcade
 la Roquette (1868) et maître des requêtes
 au conseil d'Etat (1869). La révolution du
 4 septembre 1870 le rendit à la vie privée.
 Elu député de la Seine-Inférieure le 8 fé-
 vrier 1871, par 77,561 voix, il alla siéger
 dans le petit groupe de l'Appel au peuple,
 vota constamment avec la réaction, contri-
 bua à la chute de M. Thiers, se prononça
 pour le septennat, contre les lois constitu-
 tionnelles, etc. et fit une active propagande
 bonapartiste. Aux élections du 30 février 1876,
 il se porta candidat à la députation dans
 le 2e circonscription d'Yvetot par 8,412
 voix. M. Savoye alla siéger dans
 le groupe bonapartiste, vota constamment
 avec la majorité républicaine, applaudit au
 coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877
 et à la politique de réaction à outrance qui
 s'ensuivit, et fut choisi comme candidat offi-
 ciel par le cabinet de Broglie-Pourou aux
 élections du 14 octobre 1877. Réélu député à
 Yvetot par 8,905 voix, il reprit sa place dans
 la minorité, appelant de ses vœux le régime
 qui a valu à la France vingt ans de despo-
 tisme, l'invasion et le démembrement.

SAW-GIN (s. m., sâ-jîn-jîn — mots anglais).
 Machine servant à égrainer le coton si dont
 la pièce principale est un cylindre garni de
 disques de fer dentés en scie.

SAXE (CERCLE DE LA BASSE), un des dix
 cercles de l'ancien empire d'Allemagne. Il
 était borné au N. par la Baltique et le Stee-
 vig, au S. et à l'E. par le cercle de la Haute-
 Saxe. Il comprenait les duchés de Magde-
 bourg, de Brême, de Brunswick, de Holstein,
 de Saxe-Lauenbourg, de Schwerin, de Stre-
 litz, les principautés de Lauenbourg, de Blü-
 kenbourg, les évêchés d'Hildesheim, de Lü-
 beck, les villes libres de Lübeck, Hambourg,
 Brême, Goslar, Mulhausen, Nordhausen.

SAXE (CERCLE DE LA HAUTE), un des dix
 cercles de l'ancien empire d'Allemagne. Il
 était situé entre les cercles du Haut-Rhin,
 de Francoinie, de la Basse-Saxe, la Pologne
 dans lequel, et comprenait, entre au-
 tres Etats, les duchés de Pomeranie et de
 Saxe, moins la Saxe-Lauenbourg, la princi-
 pauté d'Anhalt, les électroats de Saxe et de
 Brandebourg, etc. Leipzig en était le chef-
 lieu.

SAXE (DUCHE DE), fondé en 843, à la suite
 de l'invasion des Normands, par l'empereur
 Louis le Germainique, en faveur du comte
 Ludolphe, de la famille de Witkind. V. l'ar-
 ticle *Saxe* (royaume de), au tome XIV du
Grand Dictionnaire, page 300.

SAXE (ÉLECTORAT DE), ancien Etat de l'em-
 pire d'Allemagne, créé en 1409 par l'empe-
 reur Sigismond en faveur de Frédéric le
 Belliqueux ou le Querelleur, margrave de
 Misnie. Il comprenait d'abord la Thuringe et
 le margraviat de Misnie et fut augmenté, à
 l'extinction de la maison d'Ascanie, du duché
 de Saxe-Wittenberg. Le dernier élec-

teur de Saxe fut Frédéric-Auguste III, qui
 conclut, en 1806, un traité de paix avec Na-
 poléon Ier et prit le titre de roi. V. pour les
 faits historiques, l'article SAXE (royaume de),
 au tome XIV du *Grand Dictionnaire*, page 300.

SAXE (PALATIN DE), ancien Etat de l'em-
 pire d'Allemagne. Il comprenait la Basse-
 Saxe et la Thuringe et fut fondé (191) par
 Henri Ier, qui, après avoir été couronné em-
 pereur, institua des comtes palatins dans
 la Basse-Saxe et la Thuringe pour rendre la
 justice; il siègeait à Alstedt. Le palatin
 de Saxe passa en 1040 aux comtes de
 Goseck, en 1058 aux comtes de Sommers-
 burg, en 1180 aux landgraves de Thuringe,
 en 1248 aux margraves de Misnie, en 1347
 aux margraves de Brandebourg, en 1547
 à la maison ascanienne de Saxe, enfin à Frédéric
 le Belliqueux ou le Querelleur, pre-
 mier électeur de Saxe, qui l'incorpora à ses
 autres possessions.

SAXE (PROVINCE DE), division administra-
 tive du royaume de Prusse, bornée au N. et
 à l'E. par le Brandebourg, dont l'Elbe et le
 Havel la séparent; au S. par le royaume de
 Saxe, le duché de Saxe-Altenbourg, le grand-
 duché de Saxe-Weimar, le duché de Saxe-
 Cobourg-Gotha; à l'O. par le grand-duché
 de Hanovre et le Brunswick; à l'E. par
 2,965,048 hab. Cette province se compose
 d'anciens Etats des cercles de la Haute-Saxe
 et de la Basse-Saxe, enlevés en 1806 au
 royaume de Saxe en 1815, de 3e partie
 prussienne des principautés de Mersebourg
 et Naumbourg, de Zeitz, etc. Administrati-
 vement, elle est divisée en 3 régences,
 Magdebourg, Mersebourg, Erfurt, et en
 41 cercles; ch.-l., Magdebourg. Climat doux
 et sain, terrain généralement plat, sol fer-
 tile. Le Harz et la forêt de Thuringe trav-
 serent la province, qui est arrosée par l'Elbe,
 l'Elster, la Mulde, le Havel, la Werra. Les
 principales productions sont : les céréales,
 le chanvre, le lin, le houblon, le tabac, le
 coton, l'aini, la garance, le betterave, etc.
 On y trouve des mines d'argent, de cuivre,
 de fer, de houille; salpêtre, soufre, tourbe,
 marbre, terre de pipe, sel en abondance.

SAXONNETTE (s. f.). — Montre à double
 batte.
 SAYOVAN (s. m., sa-vo-lan). Vite. Génie
 en Savoie, et qu'on appelle aussi mou-
 verus.

SAVOYE (Louis-Charles-Thomé), homme
 politique français, né à Saint-Valey-en-Caux
 en 1836. Il étudia le droit, se fit inscrire
 comme avocat à Paris, puis devint auditeur
 au tribunal de commerce de Paris, puis
 l'intérieur, chef du cabinet de M. de Forcade
 la Roquette (1868) et maître des requêtes
 au conseil d'Etat (1869). La révolution du
 4 septembre 1870 le rendit à la vie privée.
 Elu député de la Seine-Inférieure le 8 fé-
 vrier 1871, par 77,561 voix, il alla siéger
 dans le petit groupe de l'Appel au peuple,
 vota constamment avec la réaction, contri-
 bua à la chute de M. Thiers, se prononça
 pour le septennat, contre les lois constitu-
 tionnelles, etc. et fit une active propagande
 bonapartiste. Aux élections du 30 février 1876,
 il se porta candidat à la députation dans
 le 2e circonscription d'Yvetot par 8,412
 voix. M. Savoye alla siéger dans
 le groupe bonapartiste, vota constamment
 avec la majorité républicaine, applaudit au
 coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877
 et à la politique de réaction à outrance qui
 s'ensuivit, et fut choisi comme candidat offi-
 ciel par le cabinet de Broglie-Pourou aux
 élections du 14 octobre 1877. Réélu député à
 Yvetot par